

Rapport annuel de gestion 2017/2018

CENTRE DE GESTION
DE L'ÉQUIPEMENT ROULANT



Cette publication a été réalisée par le Centre de gestion de l'équipement roulant et éditée par la Direction des communications.

Le contenu de cette publication se trouve sur le site Web du Centre de gestion de l'équipement roulant à l'adresse suivante :
www.cger.transports.gouv.qc.ca

© Gouvernement du Québec, ministère des Transports, 2018

ISBN 978-2-550-82854-9 (PDF)

Dépôt légal – 2018
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Tous droits réservés. Reproduction à des fins commerciales par quelque procédé que ce soit et traduction, même partielles, interdites sans l'autorisation écrite des Publications du Québec.

CENTRE DE GESTION DE L'ÉQUIPEMENT ROULANT



TABLE DES MATIÈRES

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL.....	7
DÉCLARATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE.....	8
RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DE KPMG, S.R.L./S.E.N.C.R.L.....	9
QUELQUES RÉSULTATS EN UN COUP D'ŒIL.....	10
FAITS SAILLANTS	11
PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION	12
RÉSULTATS RELATIFS AU PLAN D'ACTION OPÉRATIONNEL 2017-2018	13
Enjeu 1 La satisfaction des clients au centre des actions de l'organisation – assurer la satisfaction de la clientèle en adoptant des pratiques d'affaires rigoureuses	16
Enjeu 2 Une organisation performante par l'expertise de son personnel.....	20
Enjeu 3 Une organisation performante par l'engagement de son personnel.....	23
RÉSULTATS DES ENGAGEMENTS ÉNONCÉS DANS LA DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS.....	25
STRUCTURE DE L'ORGANISATION ET RESSOURCES HUMAINES	27
ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI.....	29
PROFIL DE LA CLIENTÈLE 2017-2018 POUR CHACUN DES PRODUITS ET SERVICES.....	31
PROFIL DU PARC DE VÉHICULES.....	35
ACQUISITIONS ET VENTES DE VÉHICULES	36
ÉTATS FINANCIERS 2017-2018 DU FONDS DE GESTION DE L'ÉQUIPEMENT ROULANT	37
Rapport de l'auditeur indépendant	37
Résultats et excédent	39
Situation financière	40
Variation de la dette nette	41
Flux de trésorerie	42
Notes complémentaires	43



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER), unité autonome de service rattachée au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, est un partenaire privilégié reconnu et recherché en matière de gestionnaire de parc de véhicules auprès des ministères et des organismes publics.

À la lumière des résultats présentés, le CGER a mis en œuvre son Plan stratégique 2017-2020 au cœur duquel il place sa clientèle sans cesse grandissante depuis plus de vingt ans. C'est dans cette perspective que le CGER est en voie d'atteindre ses objectifs fixés. Toujours dans le but de proposer les meilleurs produits et services à sa clientèle, l'offre a été améliorée; en matière d'électrification des transports et d'innovations technologiques, le CGER a élargi sa gamme de produits offerts.

Au chapitre de sa performance organisationnelle, le CGER a consacré des efforts soutenus à la mobilisation de ses effectifs, assurant ainsi la continuité de ses activités et la poursuite des améliorations de ses pratiques d'affaires.

En 2017-2018, forte des résultats d'un sondage sur la mobilisation des personnes, l'équipe de direction a entériné divers plans d'action afin de se doter d'un milieu de travail sécuritaire, sain et stimulant pour l'ensemble du personnel.

Je profite d'ailleurs de l'occasion pour remercier le personnel de son engagement à offrir des services de qualité et de son dévouement à réaliser la mission du CGER.

Le directeur général du Centre de gestion de l'équipement roulant,

Original signé

RICHARD DIONNE

Québec, novembre 2018

DÉCLARATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Ce document constitue le 21^e rapport annuel de gestion du Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER). Les résultats, l'information et les états financiers du Fonds de gestion de l'équipement roulant qui y sont présentés relèvent de la responsabilité du directeur général, du directeur général adjoint de l'exploitation et des services à la clientèle, de la directrice du soutien à la gestion ainsi que du directeur de l'expertise, de l'ingénierie et des acquisitions. Ces derniers sont donc tous cosignataires de cette déclaration. Leur responsabilité porte sur l'exactitude, l'intégralité et la fiabilité des données présentées dans le rapport ainsi que sur la reddition de comptes annuelle quant aux résultats attendus et convenus dans le *Plan d'action opérationnel 2017-2018*.

La direction générale du CGER a maintenu, tout au long de l'année 2017-2018, des systèmes d'information et des mesures de contrôle destinés à assurer l'atteinte des objectifs fixés dans l'entente de gestion et dans le plan d'action opérationnel.

De plus, la firme KPMG s'est assurée du caractère plausible et de la cohérence de l'information présentée dans le présent rapport, sauf pour ce qui est de la section sur les états financiers 2017-2018. Au terme de sa mission d'examen, elle a produit un rapport de validation.

À notre avis, les données présentées dans le *Rapport annuel de gestion 2017-2018* correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2018.

Original signé

RICHARD DIONNE
Directeur général

Original signé

CARL GAUTHIER
Directeur général adjoint
de l'exploitation et des services à la clientèle

Original signé

MARC-ANDRÉ BOIS, ingénieur
Directeur de l'expertise,
de l'ingénierie et des acquisitions

Original signé

CÉLINE ROUTHIER
Directrice du soutien à la gestion

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DES PROFESSIONNELS DE KPMG S.R.L./S.E.N.C.R.L.

Monsieur le Sous-ministre,

À la demande du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des transports, nous avons effectué l'examen des résultats, des indicateurs, des explications et de l'information présentés dans le rapport annuel de gestion («RAG») du Centre de gestion de l'équipement roulant («CGER») pour l'exercice clos le 31 mars 2018, à l'exception des états financiers du Fonds de gestion de l'équipement roulant. Le RAG a été préparé par la direction générale conformément aux objectifs et engagements établis dans l'entente de gestion et le plan d'action opérationnel 2017-2018.

Responsabilité de la direction générale à l'égard du rapport annuel de gestion

Le direction générale est responsable de la préparation du RAG conformément aux objectifs et engagements établis dans l'entente de gestion et le plan d'action opérationnel 2017-2018, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des données exemptes d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des professionnels en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur le RAG ci-joint en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen des données et explications présentées dans le RAG conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus retreintes en étendue que celle mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces données.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les résultats, les indicateurs, les explications et l'information contenus dans le rapport annuel du CGER, à l'exception des états financiers du Fonds de gestion de l'équipement roulant, pour l'exercice clos le 31 mars 2018, ne sont pas, dans tous leurs aspects significatifs, plausibles et cohérents.

KPMG S.R.L./S.E.N.C.R.L.

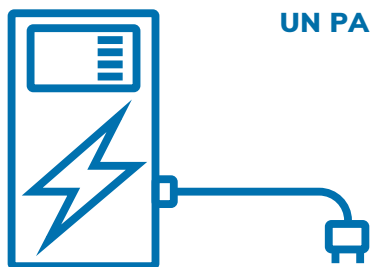
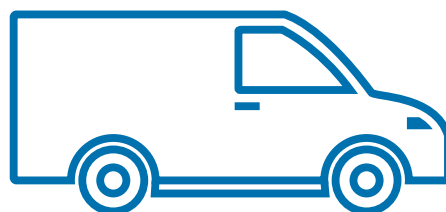
Le 2 octobre 2018
Québec, Canada

QUELQUES RÉSULTATS EN UN COUP D'ŒIL

10 387 VÉHICULES ET
ÉQUIPEMENTS CONNEXES :

8 812 APPARTENANT AU CGER

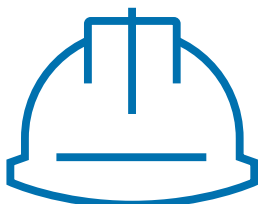
1 575 ENTRETENUS ET RÉPARÉS
selon une tarification horaire



UN PARC DE **679** VÉHICULES ÉLECTRIQUES
ET HYBRIDES RECHARGEABLES



UN RÉSEAU DE **60** ATELIERS DE MÉCANIQUE
répartis sur l'ensemble
du territoire québécois



393 EMPLOYÉS,
DONT

267 OUVRIERS

127 CLIENTS
pour la location clés en main

FAITS SAILLANTS

GRANDS PRIX QUÉBÉCOIS DE LA QUALITÉ 2017 LE CGER – LAURÉAT D'UN GRAND PRIX DANS LA CATÉGORIE ORGANISME PUBLIC

Le 16 novembre 2017 avait lieu la cérémonie de remise des Grands Prix québécois de la qualité dans le cadre du Salon sur les meilleures pratiques d'affaires. Grâce à son esprit d'entreprise, le CGER a démontré qu'il est non seulement capable de dépasser les attentes de sa clientèle, mais qu'il sait innover dans son domaine d'affaires. Le CGER s'est vu remettre un Grand Prix, c'est-à-dire la plus grande reconnaissance parmi quatre catégories de prix, avec des résultats considérés comme tout à fait remarquables par le jury de sélection. À ce jour, peu d'organismes publics ont reçu une telle mention. Fort de l'expertise et de l'engagement de ses employés, le CGER est fier de faire partie de cette élite.



Marc Lacroix, sous-ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, Paul-Yvan Deschênes, directeur général du CGER de septembre 2008 à juin 2017 et Richard Dionne, directeur général du CGER depuis juin 2017 lors de la réception du Grand Prix québécois de la qualité entourés de l'équipe de travail responsable de l'élaboration du dossier de candidature du CGER.

VÉHICULES ÉLECTRIQUES

À l'automne 2015, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a fait connaître son nouveau *Plan d'action en électrification des transports 2015-2020* qui confie au CGER le mandat d'électrification du parc automobile gouvernemental avec un objectif d'intégrer 1 000 véhicules électriques à la flotte gouvernementale au 31 décembre 2020. Au 31 mars 2018, le CGER compte un inventaire de 569 véhicules électriques ou hybrides rechargeables, soit un des plus grands inventaires de ce type de véhicules au Canada, et il est en bonne voie de réaliser son objectif de 600 véhicules électriques ou hybrides rechargeables au 31 décembre 2018.

INTÉGRATION DE LA FLOTTE GOUVERNEMENTALE DE VÉHICULES AU CGER

Depuis l'automne 2017, le Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) participe, avec la contribution du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, au processus de révision de programmes tel qu'il l'a été souhaité par le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT). C'est en collaboration avec les personnes ressources du SCT que des rencontres de travail se sont tenues au cours des derniers mois pour la préparation de ce dossier. La phase 1 de ce processus se finalisera par le dépôt du diagnostic de rendement d'un programme. Ce mandat stratégique s'étendra sur une période de près de deux ans et il a pour objectif d'analyser les possibilités que soit intégrée au sein du CGER la gestion de parc de matériel roulant de l'ensemble des ministères et organismes.

AMÉLIORATION CONTINUE

L'année 2017-2018 a été marquée par un effort additionnel consacré au dossier de l'amélioration continue. Dans la foulée des travaux entrepris par le comité directeur nouvellement créé au cours de la dernière année, la Politique sur l'amélioration continue a été élaborée et adoptée au comité de gestion en décembre 2017. Parmi les démarches envisagées en 2018, une formation sera offerte à l'ensemble des gestionnaires du CGER.

PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION

Le Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) est la première unité autonome de service créée au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET).

Mission

La mission du CGER est d'offrir aux organismes publics du Québec des services complets de gestion de parc de véhicules, selon les meilleures pratiques d'affaires, dans une perspective d'optimisation des ressources et de développement durable.

Vision

La vision est d'être reconnu comme la référence en gestion de parc de véhicules et d'équipements connexes au Québec et d'être un partenaire recherché en la matière.

Valeurs

Le CGER s'est doté de quatre valeurs organisationnelles : la gestion intègre, la satisfaction de la clientèle, la responsabilisation des employés et l'esprit d'entreprise.

RÉSULTATS RELATIFS AU PLAN D'ACTION OPÉRATIONNEL 2017-2018

Dans son *Plan d'action opérationnel 2017-2018*, le CGER s'est fixé 22 indicateurs liés à 12 axes d'intervention et à 5 orientations.

Le niveau d'atteinte des cibles est illustré par les symboles suivants :

✓ Cible atteinte ↗ Progresse bien ⚠ À surveiller

Synthèse des résultats obtenus pour les indicateurs

ENJEU 1 La satisfaction des clients au centre des actions de l'organisation – Assurer la satisfaction de la clientèle en adoptant des pratiques d'affaires rigoureuses

Orientation 1

Assurer la qualité des services offerts et la satisfaction des clients sur l'ensemble du territoire

OBJECTIF	INDICATEUR	RÉSULTAT 2017-2018	CIBLE 2017-2018	DEGRÉ D'ATTEINTE	PAGE
AXE 1 / Les meilleures pratiques de prestation de services de qualité					
1. Établir ou revoir des processus standards d'ateliers	Nombre de processus standardisés par année	1	2	↗	16
2. Aucun pour 2017-2018		-	-	-	17
3. Implanter une activité d'amélioration continue dans les ateliers de mécanique	Nombre de projets implantés par année	1	5	⚠	17
AXE 2 / Une clientèle satisfaite					
4. Aucun pour 2017-2018		-	-	-	17
5. Développer un outil de coordination en fonction des besoins des clients	Nombre d'ateliers disposant d'une planification coordonnée	52	20 par année	✓	17

Orientation 2

Offrir des services au meilleur coût possible

OBJECTIF	INDICATEUR	RÉSULTAT 2017-2018	CIBLE 2017-2018	DEGRÉ D'ATTEINTE	PAGE
AXE 3 / Un contrôle des coûts et de la performance					
6. Maintenir le niveau d'autofinancement	Pourcentage d'autofinancement	105,81 %	100 %		18
7. Contrôler les coûts d'exploitation	Contrôle des coûts par UP	2,12 % inférieur à l'IPC	Inférieur à l'IPC		18
8. Développer des indicateurs de performance opérationnelle	Nombre d'indicateurs de performance implantés	2	2 par année		18
9. Maintenir un taux de productivité des ateliers de mécanique égal ou supérieur à la norme reconnue en Amérique du Nord	Pourcentage de productivité des ateliers de mécanique	82,7 %	80 %		19
AXE 4 / Une optimisation des processus					
10. Optimiser la gestion globale du parc	Maintien de l'âge moyen optimal du parc	5 %	Dépassement maximum de 10 % de l'âge moyen optimal		19
	Ratio d'entretiens préventifs versus entretiens curatifs	Élaboration d'une méthode en cours	Élaborer une méthode de calcul		19
AXE 5 / Une tarification actualisée					
11. Maintenir les taux de location des véhicules légers inférieurs à ceux offerts aux ministères et organismes	Pourcentage d'écart entre les taux de location des véhicules légers du CGER et ceux du répertoire des loueurs du CSPQ	31 % inférieur	30 % inférieur		19
	Élaboration et dépôt d'une politique de tarification	Élaboration d'une politique en cours	31 mars 2018		19

Orientation 3

S'assurer du développement stratégique des affaires

OBJECTIF	INDICATEUR	RÉSULTAT 2017-2018	CIBLE 2017-2018	DEGRÉ D'ATTEINTE	PAGE
AXE 6 / Un développement stratégique des affaires					
12. Développer la clientèle en accord avec les orientations gouvernementales et les objectifs d'optimisation du CGER ^a	Augmentation des revenus excluant ceux provenant de l'indexation et du carburant	2,3 M\$	1,2 M\$		20
	Examen stratégique de programme – intégration de la flotte gouvernementale	Première étape de l'examen stratégique de programme complétée	Mise en examen du programme – Planification de la mise en œuvre		20

a. Conditionnel à l'octroi des ressources nécessaires.

ENJEU 2 Une organisation performante par l'expertise de son personnel

Orientation 4

Demeurer à l'avant-garde de l'évolution de l'industrie et faire rayonner l'expertise du CGER

OBJECTIF	INDICATEUR	RÉSULTAT 2017-2018	CIBLE 2017-2018	DEGRÉ D'ATTEINTE	PAGE
AXE 7 / Une reconnaissance dans son domaine d'activités					
13. Faire rayonner l'expertise du CGER	Nombre d'activités de visibilité par année	6	4	✓	20
14. Être actifs dans les différentes associations ou groupes d'intérêts communs de l'industrie	Nombre d'associations pour lesquelles le CGER détient un statut de membre	5	3 par année	✓	21
AXE 8 / Le maintien de la veille technologique					
15. Analyser ou intégrer quatre innovations dans le domaine des véhicules	Analyse ou intégration de quatre innovations dans le domaine des véhicules	4	4	✓	21
16. Électrifier de façon progressive le parc de véhicules légers des ministères et organismes publics, incluant les réseaux de la santé et de l'éducation	Nombre de véhicules électriques et hybrides rechargeables qui ont fait l'objet d'une entente de location ou mis en service ^a	569	500	✓	22
AXE 9 / Les meilleures pratiques en gestion de parc de véhicules					
17. Optimiser la gestion du parc de véhicules excédentaires	Optimisation de la valeur de revente	89,72 %	≥ 85 % de la valeur comptable nette	✓	22
18. Aucun pour 2017-2018		-	-	✓	23
AXE 10 / Un développement en continu des compétences					
19. Mettre en œuvre un plan de développement des ressources humaines	Pourcentage de la masse salariale consacré à la formation	3,18 %	2,5 %	✓	23

a. Au 31 décembre de chaque année à compter du 31 décembre 2017. La cible du MTMDDET est de 1 000 véhicules au 31 décembre 2020.

ENJEU 3 Une organisation performante par l'engagement de son personnel

Orientation 5

S'assurer d'une main-d'oeuvre stable et mobilisée

OBJECTIF	INDICATEUR	RÉSULTAT 2017-2018	CIBLE 2017-2018	DEGRÉ D'ATTEINTE	PAGE
AXE 11 / Une planification des effectifs					
20. Maintenir une planification des ressources humaines	Identification des besoins par catégorie de postes	Planification réalisée	Révision annuelle	✓	23
21. Maintenir un plan de relève en gestion	Nombre de personnes aptes au remplacement	Entre 2 et 6 personnes aptes au remplacement par niveau d'encadrement	Au moins 2 personnes par niveau d'encadrement	✓	23
AXE 12 / Un personnel mobilisé					
22. Offrir un milieu de travail attrayant et mobilisant	Indice de mobilisation et mesures d'amélioration mises en place	Sondage réalisé par le Ministère	Réalisation d'un sondage	✓	24

ENJEU 1

LA SATISFACTION DES CLIENTS AU CENTRE DES ACTIONS DE L'ORGANISATION – ASSURER LA SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE EN ADOPTANT DES PRATIQUES D'AFFAIRES RIGOREUSES

ORIENTATION 1

Assurer la qualité des services offerts et la satisfaction des clients sur l'ensemble du territoire

AXE 1 / Les meilleures pratiques de prestation de service de qualité

► Objectif 1 Établir ou revoir des processus standards d'ateliers

Le CGER uniformise ses pratiques pour permettre d'économiser sur le plan des ressources et fournir un comparatif entre ateliers.

INDICATEUR	RÉSULTAT 2017-2018	CIBLE 2017-2018	DEGRÉ D'ATTEINTE
Nombre de processus standardisés par année	1	2	🔧

Changement de configuration des camions de déneigement

Des modèles de bons de travail de changement de configuration sont en essai. L'utilisation du document par l'ensemble des ateliers permettra d'obtenir, à l'aide d'un sondage, l'appréciation de la qualité de l'outil de support. Les systèmes de gestion de flotte dégageront des statistiques en temps réel quant aux intervalles requis pour réaliser l'opération, et ce, dans l'ensemble du réseau.

Changement de pneus et liste standardisée d'inventaire de pneus

Le processus relatif au changement de pneus et au maintien d'inventaire est élaboré, mais n'est toujours pas à l'essai. Le déploiement d'une période d'essai est prévu dans la prochaine année financière.

► Objectif 2 **Aucun pour 2017-2018**

► Objectif 3 **Planter une activité d'amélioration continue dans les ateliers de mécanique**

La réorganisation du travail, basée sur la méthode Kaizen, améliore l'efficacité et l'efficacité du service d'entretien et de réparation des véhicules et réduit les coûts d'exploitation.

INDICATEUR	RÉSULTAT 2017-2018	CIBLE 2017-2018	DEGRÉ D'ATTEINTE
Nombre d'ateliers disposant d'une planification coordonnée	1	5	⚠

Un projet Kaizen a été réalisé à l'atelier d'Anjou au cours de l'année financière 2017-2018 et des projets ont débuté dans les ateliers de Sainte-Anne-des-Monts, de Chibougamau et de Charny. Des démarches ont été entreprises auprès de la Société québécoise des infrastructures pour la poursuite de ces projets qui devraient se finaliser en 2018-2019.



AXE 2 / Une clientèle satisfaite

► Objectif 4 **Aucun pour 2017-2018**

► Objectif 5 **Développer un outil de coordination en fonction des besoins des clients**

Le CGER établit une séquence de prise en charge permettant une meilleure planification pour les besoins de la clientèle. Il répartit la charge de travail selon les ressources en place tout en conservant une flexibilité suffisante pour pallier les urgences.

INDICATEUR	RÉSULTAT 2017-2018	CIBLE 2017-2018	DEGRÉ D'ATTEINTE
Nombre d'ateliers disposant d'une planification coordonnée	52	20 par année	✓

La méthode ainsi que les moyens utilisés pour assurer la planification varient d'un atelier à un autre.

ORIENTATION 2

Offrir des services au meilleur coût possible

AXE 3 / Un contrôle des coûts et de la performance

► Objectif 6 Maintenir le niveau d'autofinancement

Le maintien du niveau d'autofinancement permet de mesurer la performance du CGER concernant son efficacité et sa rentabilité en comparant les revenus totaux (avant la remise effectuée au MTMDET) avec les dépenses totales.

INDICATEUR	RÉSULTAT 2017-2018	CIBLE 2017-2018	DEGRÉ D'ATTEINTE
Pourcentage d'autofinancement	105,81 %	100 %	✓

Détail du calcul du pourcentage d'autofinancement

Revenus totaux ^a	121 531 312 \$
Dépenses totales	114 862 001 \$
Bénéfice net	6 669 311 \$
Pourcentage d'autofinancement	105,81 %

a. Excluant la remise de 5,2 M\$ au MTMDET.

► Objectif 7 Contrôler les coûts d'exploitation

Le contrôle des coûts d'exploitation permet de mesurer la performance du CGER en comparant la variation des coûts d'exploitation par unité pondérée (UP) avec l'indice des prix à la consommation (IPC global Canada).

INDICATEUR	RÉSULTAT 2017-2018	CIBLE 2017-2018	DEGRÉ D'ATTEINTE
Contrôle des coûts par UP ^a	2,12 % inférieur à l'IPC	Inférieur à l'IPC	✓

a. Unité de mesure permettant de ramener sur une base comparable les coûts concernant l'entretien de véhicules et d'équipements différents.

Détail du calcul du contrôle des coûts par UP

Variation des coûts d'exploitation :	0,18 %
IPC (global Canada) :	2,3 %
Résultat :	2,12 % inférieur à l'IPC

► Objectif 8 Développer des indicateurs de performance opérationnelle

Le CGER motive le comportement menant à l'amélioration continue de la productivité, de la qualité et de la rapidité du service, de la satisfaction du client, à la réduction des pertes de temps, des erreurs et des coûts.

INDICATEUR	RÉSULTAT 2017-2018	CIBLE 2017-2018	DEGRÉ D'ATTEINTE
Nombre d'indicateurs de performance implantés	2	2 par année	✓

Au cours de l'exercice 2017-2018, deux nouveaux indicateurs de performance opérationnelle ont été introduits, à savoir :

- **Indicateur 1** : Suivi de la planification et de la réalisation des travaux de montage saisonnier.
- **Indicateur 2** : Suivi du respect des entretiens préventifs pour les véhicules non soumis aux exigences de la SAAQ (autres que PEVL).

Les outils de suivi ont été développés et implantés, et un indicateur sera intégré au tableau de bord de l'organisation.

► Objectif 9 **Maintenir un taux de productivité des ateliers de mécanique égal ou supérieur à la norme reconnue en Amérique du Nord**

Le taux de productivité permet de mesurer la performance et l'efficacité du travail effectué dans les ateliers de mécanique du CGER en le comparant au taux standard de 80 % recommandé par la NAFA (National Association of Fleet Administrators) qui regroupe de nombreux gestionnaires de parcs de véhicules nord-américains.

INDICATEUR	RÉSULTAT 2017-2018	CIBLE 2017-2018	DEGRÉ D'ATTEINTE
Pourcentage de productivité des ateliers de mécanique	82,7 %	80 %	✓

AXE 4 / Une optimisation des processus

► Objectif 10 **Optimiser la gestion globale du parc**

Le CGER maintient un inventaire de véhicules qui respecte les critères de performance quant à l'âge moyen tel qu'établi par le modèle économique.

INDICATEUR	RÉSULTAT 2017-2018	CIBLE 2017-2018	DEGRÉ D'ATTEINTE
Maintien de l'âge moyen optimal du parc	5 %	Dépassement maximum de 10 % de l'âge moyen optimal	✓
Ratio d'entretiens préventifs versus entretiens curatifs	Élaboration de la méthode en cours	Élaborer une méthode de calcul	➔

AXE 5 / Une tarification actualisée

► Objectif 11 **Maintenir les taux de location des véhicules légers inférieurs à ceux offerts aux ministères et organismes**

Le CGER assure que l'offre comporte des taux de location mensuels significativement inférieurs à l'offre des locataires privés.

INDICATEUR	RÉSULTAT 2017-2018	CIBLE 2017-2018	DEGRÉ D'ATTEINTE
Pourcentage d'écart entre les taux de location des véhicules légers du CGER et ceux du répertoire des loueurs du CSPQ	31 % inférieur	30 % inférieur	✓
Élaboration et dépôt d'une politique de tarification	Élaboration d'une politique en cours	31 mars 2018	➔

ORIENTATION 3

S'assurer du développement stratégique des affaires

AXE 6 / Un développement stratégique des affaires

► Objectif 12 Développer la clientèle en accord avec les orientations gouvernementales et les objectifs d'optimisation du CGER¹

Le marché potentiel est analysé pour recruter et intégrer de nouvelles clientèles ayant une forte valeur ajoutée pour le CGER.

INDICATEUR	RÉSULTAT 2017-2018	CIBLE 2017-2018	DEGRÉ D'ATTEINTE
Augmentation des revenus excluant ceux provenant de l'indexation et du carburant	2,3 M\$	1,2 M\$	✓
Examen stratégique de programme – intégration de la flotte gouvernementale ^a	Première étape de l'examen stratégique de programme complétée	Mise en examen du programme – Planification de la mise en œuvre	➡

a. Consulter la section Faits saillants pour plus d'explications à ce sujet.

ENJEU 2

UNE ORGANISATION PERFORMANTE PAR L'EXPERTISE DE SON PERSONNEL

ORIENTATION 4

Demeurer à l'avant-garde de l'évolution de l'industrie et faire rayonner l'expertise du CGER

AXE 7 / Une reconnaissance dans son domaine d'activité

► Objectif 13 Faire rayonner l'expertise du CGER

L'ambition du CGER est d'être la référence en gestion de parc de véhicules publics. Il se doit de demeurer à l'avant-garde de l'évolution de l'industrie en partageant ses connaissances et son expertise à l'ensemble de l'industrie et de sa clientèle.

INDICATEUR	RÉSULTAT 2017-2018	CIBLE 2017-2018	DEGRÉ D'ATTEINTE
Nombre d'activités de visibilité par année	6	4	✓

1. Conditionnel à l'octroi des ressources nécessaires.

Les activités réalisées :

- Conférence à l'AQTr le 4 avril 2017 : Introduction de véhicules électriques dans un parc de véhicules publics.
- Conférence au Colloque Multi Énergies de l'AGPI les 19 et 20 avril 2017 : Véhicules électriques et bornes de recharge.
- Reportage dans l'édition de mai 2017 du Journal Constructo sur le camion Red Boom.
- Activité publique avec GM pour la livraison de la première Chevrolet Bolt dans un parc de véhicules au Québec le 5 mai 2017.
- Activité publique avec Chrysler pour la livraison de la première Pacifica hybride dans un parc de véhicules au Canada le 17 mai 2017.
- Participation à l'annonce administrative du ministère de la Sécurité publique à propos de nouveaux fourgons cellulaires le 29 mai 2017.

► Objectif 14 Être actifs dans les différentes associations ou groupes d'intérêts communs de l'industrie

INDICATEUR	RÉSULTAT 2017-2018	CIBLE 2017-2018	DEGRÉ D'ATTEINTE
Nombre d'associations pour lesquelles le CGER détient un statut de membre	5	3 par année	✓

- NAFA – Association nationale administrateur de flotte
- MQQ – Mouvement québécois de la qualité
- MEC – Mobilité Électrique Canada
- CTCQ – Comité technique de camionnage
- PIT – Performance Innovation Transport

AXE 8 / Le maintien de la veille technologique

► Objectif 15 Analyser ou intégrer quatre innovations dans le domaine des véhicules

INDICATEUR	RÉSULTAT 2017-2018	CIBLE 2017-2018	DEGRÉ D'ATTEINTE
Analyse ou intégration de quatre innovations dans le domaine des véhicules	4	4	✓

1. Alarme de recul à large bande

Ce nouveau type d'alarme de recul produit un son distinctif qui se propage de manière plus homogène qu'une alarme de recul standard, permettant de localiser plus rapidement la source de danger. Conforme à la norme SAE J994, ce type d'alarme de recul peut ajuster son intensité sonore en fonction du bruit ambiant et elle devient ainsi beaucoup moins dérangeante pour les citoyens à proximité. Il est installé sur tous les camions de déneigement neufs depuis cette année et sera intégré graduellement pour les autres catégories.

2. Caméras pour vision arrière et latérale

Le CGER a procédé à l'acquisition de caméras latérales et arrières visant à équiper l'ensemble des camions de déneigement et des chargeuses utilisés par le MTMDET. Ces caméras, spécialement conçues pour l'utilisation sur ce type de véhicule, sont munies de caractéristiques telles que : éclairage de nuit, haute définition, lentille chauffante et complètement étanche. Permettant d'améliorer la vision latérale et arrière des camions de déneigement et la vision arrière des chargeuses, l'installation de ce type de caméra vise à améliorer la sécurité des usagers de la route.

3. Module de contrôle électronique de stabilité pour véhicule lourd

Tout récemment disponible pour les camions lourds de chantiers, le contrôle électronique de la stabilité est un système d'évitement de collisions qui aide à conserver la maîtrise du véhicule lors d'une manœuvre d'urgence, notamment lors de manœuvres brusques pour éviter un obstacle. Cet élément de sécurité additionnel est actuellement exigé, lorsqu'il est disponible, pour l'ensemble des camions neufs commandés.

4. Fardier à structure en acier galvanisé à chaud

Remplaçant avantageusement un système de peinture standard, l'acier galvanisé à chaud permet d'augmenter la durée de vie des équipements de manière significative, évitant ainsi d'avoir à reconditionner des équipements dans leur vie utile. Le CGER exige maintenant ce type de revêtement pour les fardiers et certaines remorques de plus petite capacité.

► Objectif 16 Électrifier de façon progressive le parc de véhicules légers des ministères et organismes publics, incluant les réseaux de la santé et de l'éducation

Le CGER compte un inventaire de 679 véhicules électriques et hybrides rechargeables. De ce nombre, 569 sont en service dans les ministères et organismes et 35 le sont dans les villes et municipalités.

Le CGER joue un rôle d'expert-conseil auprès des clients pour le choix du véhicule et dans l'installation de leurs bornes de recharge.



INDICATEUR	RÉSULTAT 2017-2018	CIBLE 2017-2018	DEGRÉ D'ATTEINTE
Nombre de véhicules électriques et hybrides rechargeables qui ont fait l'objet d'une entente de location ou mis en service ^a	569	500	✓

a. Au 31 décembre de chaque année à compter du 31 décembre 2017. La cible du Plan d'action en électrification des transports 2015-2020 (PAET 2015-2020) pour la mesure exemplarité de l'état est de 1 000 véhicules au 31 décembre 2020.

AXE 9 / Les meilleures pratiques en gestion de parc de véhicules

► Objectif 17 Optimiser la gestion du parc de véhicules excédentaires

Une gestion proactive et financièrement responsable des véhicules excédentaires est assurée en les disposant au bon moment, au bon endroit, par les meilleurs moyens et dans les conditions les plus propices à la vente.

INDICATEUR	RÉSULTAT 2017-2018	CIBLE 2017-2018	DEGRÉ D'ATTEINTE
Optimisation de la valeur de revente	89,72 %	≥ 85 % de la valeur comptable nette	✓

► Objectif 18 **Aucun pour 2017-2018**

AXE 10 / Un développement en continu des compétences

► Objectif 19 **Mettre en œuvre un plan de développement des ressources humaines**

Le CGER dispose d'une main-d'œuvre qualifiée et compétente afin de maintenir l'expertise de l'organisation et développer ces compétences en continu compte tenu de la concurrence et de l'évolution rapide et constante des technologies.

INDICATEUR	RÉSULTAT 2017-2018	CIBLE 2017-2018	DEGRÉ D'ATTEINTE
Pourcentage de la masse salariale consacré à la formation	3,18 %	2,5 %	✓

ENJEU 3

UNE ORGANISATION PERFORMANTE PAR L'ENGAGEMENT DE SON PERSONNEL

ORIENTATION 5

S'assurer d'une main-d'œuvre stable et mobilisée

AXE 11 / Une planification des effectifs

► Objectif 20 **Maintenir une planification des ressources humaines**

Les besoins actuels et futurs d'effectifs requis sont analysés, en fonction de la vulnérabilité des emplois, des connaissances et du savoir-faire ainsi que de l'évolution de la clientèle.

INDICATEUR	RÉSULTAT 2017-2018	CIBLE 2017-2018	DEGRÉ D'ATTEINTE
Identification des besoins par catégorie de postes	Planification réalisée	Révision annuelle	✓

► Objectif 21 **Maintenir un plan de relève en gestion**

L'expertise du personnel d'expérience est transférée en permettant aux employés d'acquérir des connaissances nécessaires pour accomplir les responsabilités d'encadrement. La main-d'œuvre qualifiée et compétente est formée et l'expertise organisationnelle est conservée.

INDICATEUR	RÉSULTAT 2017-2018	CIBLE 2017-2018	DEGRÉ D'ATTEINTE
Nombre de personnes aptes au remplacement	Entre 2 et 6 personnes aptes au remplacement par niveau d'encadrement	Au moins 2 personnes par niveau d'encadrement	✓

Axe 12 / Un personnel mobilisé

► Objectif 22 Offrir un milieu de travail attrayant et mobilisant

Le Ministère souhaite offrir un milieu de travail mobilisateur, propice à l'épanouissement professionnel, qui favorise la santé et le mieux-être du personnel. C'est dans la poursuite de cet objectif qu'un sondage Entreprise en santé a été réalisé auprès de l'ensemble du personnel afin de mesurer les conditions de mobilisation des employés ainsi que leurs perceptions individuelles et collectives.

INDICATEUR	RÉSULTAT 2017-2018	CIBLE 2017-2018	DEGRÉ D'ATTEINTE
Indice de mobilisation et mesures d'amélioration mises en place	Sondage réalisé par le Ministère	Réalisation d'un sondage	✓

RÉSULTATS DES ENGAGEMENTS ÉNONCÉS DANS LA DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS

ENGAGEMENT 1

Offrir au client un service de qualité dans tous les ateliers de mécanique. Pour ce faire, répondre au client de façon courtoise et entretenir ou réparer son véhicule dans les délais convenus.

Qualité du service

NOMBRE TOTAL DE RÉPARATIONS ET D'ENTRETIENS	PLAINTES ENREGISTRÉES CONCERNANT LE SERVICE EN ATELIER ^a	RÉSULTAT (%)
74 393	7	99,9 %

a. Les plaintes retenues sont celles directement reliées à la qualité des services offerts, entre autres, le comportement du personnel, les explications reçues du personnel des ateliers de mécanique, le respect des périodes de rendez-vous, etc.

ENGAGEMENT 2

Fournir au client un véhicule conforme à ses besoins

Conformité des véhicules

	LOURDS	LÉGERS	TOTAL
Nombre total de véhicules livrés ^a	145	760	905
Nombre de véhicules livrés conformément aux spécifications et à la date convenue avec le client ^b	90	680	770
Pourcentage de conformité (%)	62,1 %	89,5 %	85,1 %

a. Exclut les véhicules non assignés à un client en particulier lors de la commande et exclut également les équipements connexes.

b. Inclut les prêts de véhicules et les véhicules maintenus en état de fonctionnement en attendant ceux en commande.

Les 905 véhicules livrés en 2017-2018 étaient conformes aux spécifications, mais 135 n'ont pas été livrés à la date convenue. Il est important de noter que le CGER ne contrôle pas toutes les étapes relatives à l'achat et à la livraison des véhicules légers. Il n'est pas responsable de la gestion de l'acquisition de ces véhicules et il doit également composer avec les délais de livraison des fabricants.

Aucun véhicule non conforme ne l'était en raison du non-respect de l'ensemble des spécifications requises par le client. Prendre note que les livraisons annuelles des véhicules en location de type court terme sont incluses dans le présent calcul.

ENGAGEMENT 3

Fournir un service d'assistance routière, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, concernant un véhicule ou un équipement loué au CGER, et ce, par l'entremise de la ligne 1 888 314-CGER

Nombre de dépannages et de plaintes enregistrées

NOMBRE TOTAL DE DÉPANNAGES	PLAINTES ENREGISTRÉES CONCERNANT CE SERVICE	RÉSULTAT (%)
3 165	1	99,9 %

ENGAGEMENT 4

Retourner un appel dans un délai d'un jour ouvrable suivant la réception d'une plainte formulée verbalement.

Envoyer un accusé de réception dans les 10 jours ouvrables dans le cas d'une plainte écrite. Dans les deux cas, indiquer le nom d'une personne-ressource et le délai prévu pour le traitement de la plainte.

Nombre de plaintes pour lesquelles l'accusé de réception a été envoyé dans les délais prévus

TYPE DE PLAINTÉ	NOMBRE TOTAL DE PLAINTES	PLAINTES POUR LESQUELLES L'ACCUSÉ DE RÉCEPTION A ÉTÉ ENVOYÉ DANS LES DÉLAIS PRÉVUS	RÉSULTAT (%)
Plainte verbale	2	2	100 %
Plainte écrite	9	9	100 %

STRUCTURE DE L'ORGANISATION ET RESSOURCES HUMAINES

Le CGER est composé d'un centre administratif situé à Québec et de 60 ateliers de mécanique répartis dans 13 zones d'exploitation régionale. La clientèle peut donc bénéficier des services du CGER partout au Québec. La carte des régions où le CGER offre ses services se trouve à la rubrique « Ateliers de mécanique » de son site Web au www.cger.transports.gouv.qc.ca.

Au 31 mars 2018, l'organisation comptait 393 employés, dont 267 ouvriers. Le personnel du centre administratif et des bureaux régionaux est formé de gestionnaires, de professionnels, dont les ingénieurs et les conseillers à la clientèle, ainsi que d'employés de bureau.



Le CGER compte 13 zones d'exploitation régionale ainsi que 60 ateliers de mécanique répartis sur tout le territoire québécois. On voit ici l'équipe de l'atelier de New Carlisle.

Effectif du CGER par catégorie d'emploi et selon le statut au 31 mars

CATÉGORIE D'EMPLOI	PERMANENT		OCCASIONNEL		TOTAL		%	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Cadres	29	27	0	0	29	27	7,38	6,87
Professionnels	29	30	2	2	31	32	7,89	8,14
Fonctionnaires	53	40	13	23	66	63	16,79	16,03
Ouvriers	175	130	92	141	267	271	67,94	68,96
TOTAL	286	227	107	166	393	393	100,00	100,00
Pourcentage (%)	72,77	57,76	27,23	42,24	100,00	100,00		

Effectif du CGER par unité administrative au 31 mars

UNITÉ ADMINISTRATIVE	TOTAL	
	2018	2017
Direction générale	4	5
Direction du soutien à la gestion	29	32
Direction de l'expertise, de l'ingénierie et des acquisitions	22	21
Direction générale adjointe de l'exploitation et des services à la clientèle	12	10
→ Direction régionale de Québec et de l'Est	15	6
– Zone de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	21	23
– Zone du Bas-Saint-Laurent	20	-
– Zone de la Chaudière-Appalaches	12	-
– Zone du Bas-Saint-Laurent-Chaudière-Appalaches	-	29
– Zone de Québec	40	46
– Zone du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau-Côte-Nord	28	32
→ Direction régionale du Centre-du-Québec et de l'Abitibi	12	7
– Zone de la Mauricie-Centre-du-Québec	25	28
– Zone de l'Estrie	16	17
– Zone de l'Abitibi-Témiscamingue	-	33
– Zone de l'Abitibi-Est	17	-
– Zone de l'Abitibi-Ouest	18	-
→ Direction régionale de Montréal et de l'Ouest	12	12
– Zone de Montréal	42	40
– Zone des Laurentides-Outaouais-Lanaudière	-	38
– Zone des Laurentides-Lanaudière	23	-
– Zone de l'Outaouais	13	-
– Zone de la Montérégie	12	14
	393	393

Au cours de l'année financière 2017-2018, il y a eu des réorganisations administratives au sein des directions régionales, ce qui explique les variations d'effectifs des unités administratives par rapport à ceux en place au cours de l'année précédente.

Le taux de départ volontaire du CGER pour l'année 2017-2018 est de 10,5 %. Par ailleurs, il est inférieur au taux de départ volontaire de la fonction publique du Québec qui est de 12 %, mais supérieur au taux du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports qui est de 9 %.

ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI

Le CGER présente les résultats obtenus en matière d'accès à l'égalité en emploi à l'intention des membres de groupes cibles ainsi que des femmes, conformément à la Loi sur la fonction publique. Il désire ainsi s'assurer de leur représentativité adéquate au sein de son effectif régulier.

Données globales sur l'embauche

	RÉGULIER ^a	OCCASIONNEL	ÉTUDIANT	STAGIAIRE	TOTAL
Nombre total de personnes embauchées	79	98	27	3	207

a. Hausse marquée du nombre d'embauches des employés réguliers attribuable aux lettres d'entente numéro 2 concernant les mesures permettant à un employé occasionnel ou saisonnier d'accéder au statut d'employé temporaire des conventions collectives des fonctionnaires et des ouvriers.

EMBAUCHE ET REPRÉSENTATIVITÉ DES MEMBRES DE COMMUNAUTÉS CULTURELLES, D'ANGLOPHONES, D'AUTOCHTONES ET DE PERSONNES HANDICAPÉES

Taux d'embauche des membres des groupes cibles en 2017-2018

STATUT D'EMPLOI	NOMBRE DE MEMBRES DE GROUPES CIBLES EMBAUCHÉS					TOTAL
	Communautés culturelles	Anglophones	Autochtones	Personnes handicapées	Total ^a	2017
Régulier	5	-	-	1	6	7,6
Occasionnel	5	-	-	1	6	6,1
Étudiant	2	-	-	-	2	7,4
Stagiaire	-	-	-	1	1	33,3
TOTAL	12	-	-	3	15	7,25

a. Total des employés membres d'au moins un groupe cible. Certains employés font partie de plus d'un groupe cible, mais ont été comptabilisés une seule fois dans le total.

Évolution du taux d'embauche des membres des groupes cibles (%) selon le statut d'emploi

STATUT D'EMPLOI	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Régulier	-	-	7,6
Occasionnel	5,4	-	6,1
Étudiant	2,4	-	7,4
Stagiaire	-	-	33,3

Taux de représentativité des membres des groupes cibles parmi l'effectif régulier selon les catégories d'emploi au 31 mars 2018

CATÉGORIE D'EMPLOI	COMMUNAUTÉS CULTURELLES		ANGLOPHONES		AUTOCHTONES		PERSONNES HANDICAPÉES	
	Nombre	Taux (%)	Nombre	Taux (%)	Nombre	Taux (%)	Nombre	Taux (%)
Personnel d'encadrement	-	-	1	3,45	-	-	-	-
Personnel professionnel	1	3,45	-	-	-	-	-	-
Fonctionnaire	-	-	-	-	-	-	2	3,77
Personnel ouvrier	5	2,86	1	0,57	-	-	1	0,57
TOTAL	6	2,10	2	0,70	-	-	3	1,05

EMBAUCHE ET REPRÉSENTATIVITÉ DES FEMMES

Effectif du CGER par catégorie d'emploi et selon le sexe au 31 mars

CATÉGORIE D'EMPLOI	FEMMES		HOMMES		TOTAL		%	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Cadres	1	1	28	26	29	27	7,38	6,87
Professionnels	11	12	20	20	31	32	7,89	8,14
Fonctionnaires	47	47	19	16	66	63	16,79	16,03
Ouvriers	1	0	266	271	267	271	67,94	68,96
TOTAL	60	60	333	333	393	393	100,00	100,00
Pourcentage (%)	15,27	15,27	84,73	84,73	100,00	100,00		

PROFIL DE LA CLIENTÈLE 2017-2018 POUR CHACUN DES PRODUITS ET SERVICES

Le CGER offre les produits et les services suivants : la location clés en main, l'analyse en gestion de parc d'équipement roulant, la formation et l'évaluation des conducteurs, la réparation et l'entretien d'unités à taux horaire, les services de génie-conseil et la fourniture de carburant.

LOCATION CLÉS EN MAIN

La location clés en main tient compte de tous les frais inhérents à la possession d'un véhicule, à l'exception du coût du carburant. Les clients peuvent ainsi se concentrer sur leur mission pendant que la gestion des véhicules est confiée à des spécialistes. Le prix de location couvre la gestion globale des véhicules, soit :

- le suivi du programme d'entretien préventif;
- les réparations mineures et majeures;
- la vérification mécanique;
- le coût d'acquisition du véhicule;
- les coûts de réparation et de remplacement en cas d'accident (s'il ne s'agit pas d'une utilisation abusive);
- l'immatriculation;
- le service de dépannage 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7;
- les services de génie-conseil (détermination du besoin technique, production du devis et des spécifications d'achat et modification ou adaptation d'un équipement);
- la présentation des véhicules spécialisés par un formateur du CGER;
- l'identification visuelle des véhicules.

Au 31 mars 2018, le CGER avait 281 ententes de service de location clés en main actives, dont 208 avec des ministères et des organismes autres que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et le secteur municipal. Ces ententes représentaient, à la même date, 7 613 véhicules et équipements connexes. En 2017-2018, le revenu annuel résultant de la location clés en main a atteint 95 332 008 \$.

Clientèle pour la location clés en main au 31 mars

TYPE D'ORGANISATION	2017-2018			2016-2017		
	Ententes	Véhicules	Nombre d'organisations	Ententes	Véhicules	Nombre d'organisations
Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports	27	4 526	1	28	4 144	1
Autres ministères	115	623	17	122	585	17
Organismes	45	215	20	46	214	18
Organismes liés au réseau de la santé et des services sociaux	30	789	30	44	594	43
Organismes liés au réseau de l'éducation	16	54	16	16	51	16
Organismes municipaux	3	29	3	5	36	5
Municipalités	43	1 356	38	44	1 337	38
Organismes fédéraux et amérindiens	2	21	2	2	22	2
TOTAL	281	7 613	127	307	6 983	140

Certaines ententes comportant très peu de véhicules n'ont pas été reconduites en 2017-2018. L'augmentation des véhicules concerne principalement les organismes liés au réseau de la santé et des services sociaux et le MTMDT, principalement pour son projet d'implantation de la télémétrie.

ANALYSE EN GESTION DE PARC D'ÉQUIPEMENT ROULANT

En 2017-2018, le CGER a effectué un mandat d'analyse en gestion de parc d'équipement roulant. Ce service a été fourni à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail.

Ce mandat d'analyse a généré pour le CGER des revenus d'honoraires professionnels de l'ordre de 10 000 \$. Notons qu'un montant total d'honoraires en analyse de gestion de parc de 20 000 \$ est comptabilisé pour l'année financière 2017-2018. Cependant, il faut mentionner qu'un montant de 10 000 \$ de ces honoraires provient d'une analyse qui avait été complétée en 2016-2017.

FORMATION ET ÉVALUATION DES CONDUCTEURS

Au cours de l'année, plusieurs unités du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, villes, municipalités ou organismes ont eu recours aux services de formation et d'évaluation des conducteurs. En tout, 14 types de formation ont été offerts à 184 participants, pour un total de 26 séances de formation, dont 20 ont généré des revenus pour le CGER.

Les présentations de véhicules ou d'équipements neufs sont effectuées par un formateur de la Direction de l'expertise, de l'ingénierie et des acquisitions. En 2017-2018, 28 présentations ont été données à 175 personnes au Québec. Les présentations d'équipements et de machineries spécialisés sont, quant à elles, faites par les fournisseurs.

En plus des formations et des présentations de véhicules, des évaluations de conducteurs de véhicules et d'équipements mobiles (CVEM II) ont été faites pour le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports au cours de l'été 2017, représentant 601,5 heures d'évaluation, pour un total de 401 candidats.

En 2017-2018, les revenus totaux découlant de la formation des conducteurs s'élèvent donc à 82 480,88 \$.

RÉPARATION ET ENTRETIEN D'UNITÉS À TAUX HORAIRE

En 2017-2018, le CGER a réparé et entretenu 1 575 véhicules et équipements connexes. Plusieurs clients de la location clés en main ont également fait appel à ce service pour apporter des ajouts ou des modifications à leurs véhicules et à leurs équipements. Le service d'entretien et de réparation selon une tarification horaire a ainsi généré des revenus de 5 760 874 \$.

Clientèle pour la réparation et l'entretien selon une tarification horaire

TYPE D'ORGANISATION	2017-2018		2016-2017	
	Nombre de véhicules	Nombre d'organisations	Nombre de véhicules	Nombre d'organisations
Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports	274	1	303	1
Autres ministères	329	5	367	4
Organismes	699	11	737	12
Organismes liés au réseau de la santé et des services sociaux	81	16	66	14
Organismes liés au réseau de l'éducation	41	5	47	6
Organismes municipaux	4	1	5	2
Municipalités	143	17	155	14
Organismes fédéraux et amérindiens	4	1	6	1
TOTAL	1 575	57	1 686	54

Le volume de réparations à taux horaire est directement lié aux besoins ponctuels de la clientèle et de la disponibilité en atelier.

SERVICES DE GÉNIE-CONSEIL

Le CGER met à la disposition des clients une équipe d'ingénieurs et de techniciens expérimentés et compétents pour lui permettre de déterminer ses besoins techniques en matière d'équipement et de véhicules spécialisés, selon la particularité de ses activités. Cette équipe peut également préparer, à titre de service-conseil contre rémunération, les devis et les spécifications techniques d'achat d'une unité requise pour un client externe. Également, l'équipe peut inspecter une unité pour s'assurer de sa conformité aux devis d'achat, fournir les services d'ingénierie pour modifier ou adapter un équipement existant.

En 2017-2018, les organisations suivantes ont eu recours aux services de génie-conseil :

- Bureau de la coordination du Nord-du-Québec (MTMDET);
- Centre d'expertise hydrique du Québec – Service de surveillance et entretien des barrages;
- CNESST;
- Kativik Regional Government;
- MFFP;
- MDDELCC;
- Municipalité de Saint-Félix-de-Valois;
- Ville de Lévis;
- Ville de Pointe-Claire;
- Ville de Saint-Sauveur;
- Direction générale de la Côte-Nord.

FOURNITURE DE CARBURANT

Consommation par type de carburant

TYPE D'ORGANISATION	2017-2018				2016-2017			
	Essence (L)	Diesel (L)	Total (L)	Nombre d'organisations	Essence (L)	Diesel (L)	Total (L)	Nombre d'organisations
Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports	6 567 622	7 057 257	13 624 879	1	6 335 391	7 046 442	13 381 833	1
Autres ministères	360 302	47 224	407 526	8	354 228	45 072	399 300	7
Organismes	588 255	13 557	601 812	11	620 514	8 350	628 864	10
Organismes liés au réseau de la santé et des services sociaux	85 145	21 268	106 413	27	89 293	22 361	111 654	24
Organismes liés au réseau de l'éducation	24 098	407 201	431 299	7	32 887	128 771	161 658	7
Organismes municipaux	1 507	2 399	3 906	2	2 450	2 318	4 768	3
Municipalités	22 348	91 004	113 352	11	21 100	89 645	110 745	7
Consommation par le CGER	191 925	69 371	261 296	1	185 006	58 453	243 459	1
TOTAL	7 841 202	7 709 281	15 550 483	68	7 640 869	7 401 412	15 042 281	60

L'augmentation de la consommation de carburant est attribuable, d'une part, à l'augmentation de la flotte de véhicules et, d'autre part, aux conditions hivernales difficiles en 2017-2018. Le nombre d'organisations augmente essentiellement en raison de l'augmentation de la clientèle des organismes liés au réseau de la santé et des services sociaux et des organismes municipaux, soit de nouvelles clientèles avec de faibles consommations.

PROFIL DU PARC DE VÉHICULES

Le parc, qui comprend les véhicules en location ou disponibles, les véhicules de prêt et ceux que le CGER utilise, comptait 8 812 unités au 31 mars 2018.

Parc de véhicules du CGER au 31 mars par supercatégorie

SUPER-CATÉGORIE	LOCATION AU MTMDT		LOCATION À D'AUTRES CLIENTS		VÉHICULES DE PRÊT		VÉHICULES DISPONIBLES ^a		VÉHICULES UTILISÉS PAR LE CGER ^b		TOTAL	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Véhicule léger	1 559	1 546	1 909	1 763	122	107	514	519	126	121	4 230	4 056
Camion	414	397	167	154	37	39	12	12	3	3	633	605
Matériel-outil remorqué	131	121	16	17	1	1	15	9	8	8	171	156
Matériel remorqué	233	232	33	33	-	-	7	5	8	8	281	278
Véhicule-outil	217	215	184	191	21	21	17	13	18	17	457	457
Équipement	1 918	1 581	730	634	143	141	110	116	25	21	2 926	2 493
Matériel divers	54	52	48	47	3	2	5	3	4	4	114	108
TOTAL	4 526	4 144	3 087	2 839	327	311	680	677	192	182	8 812	8 153

a. Il est important de noter que plusieurs des véhicules qui ont été loués à court terme en 2016-2017 et en 2017-2018 étaient disponibles au 31 mars de chaque année. Ces véhicules sont loués pour des périodes variant de 6 à 10 mois, normalement de mai à novembre.

b. Plusieurs unités, autres que les véhicules légers, sont partagées avec des clients pour échange de services.

L'augmentation du parc de véhicules du MTMDT provient principalement des équipements pour le projet d'intégration de la télémétrie et celle des véhicules pour les autres clients est reliée à la hausse de l'impartition des organismes liés au réseau de la santé et des services sociaux, soit une progression de 195 véhicules.

LES VÉHICULES À TAUX HORAIRE

En plus des 8 812 unités que possède le CGER, 1 575 véhicules et équipements connexes appartenant à divers ministères et organismes publics ont été réparés ou entretenus selon une tarification horaire dans les ateliers de mécanique du CGER. Le tableau ci-dessous présente la répartition de ces 1 575 unités par supercatégorie de véhicules. Notons que pour l'année 2018, une légère baisse de 6,6 % du nombre de véhicules entretenus et réparés selon une tarification horaire est constatée comparativement à l'année 2017.

Véhicules réparés ou entretenus par le CGER selon une tarification horaire au 31 mars

SUPERCATÉGORIE	NOMBRE DE VÉHICULES 2018	NOMBRE DE VÉHICULES 2017
Véhicule léger	1 099	1 158
Camion	63	73
Matériel-outil remorqué	124	137
Matériel remorqué	181	199
Véhicule-outil	42	45
Équipement	27	27
Matériel divers	39	47
TOTAL	1 575	1 686

ACQUISITIONS ET VENTES DE VÉHICULES

LES ACQUISITIONS

En 2017-2018, le CGER a acheté 1 082 véhicules et équipements connexes, dont la valeur totale se chiffre à 49 976 797 \$. De ce nombre, 569 ont été acquis pour une somme de 24 268 093 \$ afin de les louer clés en main au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET). Le CGER a également fait l'acquisition de 513 véhicules et équipements connexes pour une somme de 25 708 704 \$ afin de les louer clés en main à d'autres ministères ou organismes publics.

Acquisitions selon la supercatégorie

SUPERCATÉGORIE	MTMDET ACQUISITIONS	MTMDET COÛT (\$)	AUTRES CLIENTS ACQUISITIONS	AUTRES CLIENTS COÛT (\$)	TOTAL ACQUISITIONS	TOTAL COÛT (\$)
Véhicule léger	292	11 478 407	408	13 869 572	700	25 347 979
Camion	37	5 491 817	36	4 020 141	73	9 511 958
Matériel-outil remorqué	38	923 542	10	246 563	48	1 170 105
Matériel remorqué	25	505 928	4	205 301	29	711 229
Véhicule-outil	11	1 813 886	20	4 838 701	31	6 652 587
Équipement	158	3 948 931	34	2 455 476	192	6 404 407
Matériel divers	8	105 582	1	72 950	9	178 532
TOTAL	569	24 268 093	513	25 708 704	1 082	49 976 797

LES VENTES

En 2017-2018, le CGER a vendu 706 véhicules et équipements connexes, pour une somme nette de 3 523 233,67 \$. Ces unités ont été vendues parce qu'elles avaient dépassé leur durée de vie optimale ou parce que leur kilométrage total excédait la valeur maximale à partir de laquelle des réparations majeures doivent être effectuées. De ce nombre, 534 unités ont été vendues dans des ventes aux enchères publiques et ont rapporté 2 079 406,25 \$. Le CGER s'est également départi de 172 véhicules et équipements connexes lors d'autres ventes ou au moyen d'appels d'offres publics, pour une somme de 1 443 827,42 \$.

Les sommes obtenues de la vente de véhicules et d'équipements connexes se sont chiffrées à 3 876 909,85 \$. De ces sommes, des frais de commission et d'autres frais totalisant un montant de 353 676,18 \$ ont été acquittés. Le total des commissions s'élève à 349 927,09 \$.

ÉTATS FINANCIERS 2017-2018 DU FONDS DE GESTION DE L'ÉQUIPEMENT ROULANT

Rapport de l'auditeur indépendant

Au comité de direction de
Fonds de gestion de l'équipement roulant

Et Monsieur le Sous-Ministre,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds de gestion de l'équipement roulant, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018, les états des résultats et excédent, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve sur les résultats d'activités, la variation de la dette nette et les flux de trésorerie et notre opinion d'audit non modifiée sur la situation financière.

Fondement de l'opinion avec réserve sur les résultats d'activités, la variation de la dette nette et les flux de trésorerie

Nous avons été nommés comme auditeurs de la société le 23 mars 2017 et, par conséquent, nous n'avons pu observer la prise d'inventaire physique des stocks au début de l'exercice et nous n'avons pas été en mesure de nous assurer des quantités en stock. Puisque les stocks d'ouverture ont une incidence sur la détermination des résultats des activités, nous n'avons pas été en mesure d'établir si des ajustements des résultats des activités, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pourraient être nécessaires pour l'exercice terminé le 31 mars 2017. Nous exprimons également une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice considéré en raison des incidences possibles de ce problème sur la comparabilité des chiffres de l'exercice considéré et des informations comparatives.

Opinion avec réserve sur les résultats d'activités, la variation de la dette nette et les flux de trésorerie

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve sur les résultats d'activités, la variation de la dette nette et les flux de trésorerie », les états des résultats d'activités, la variation de la dette nette et les flux de trésorerie donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie du Fonds de gestion de l'équipement roulant pour l'exercice terminé le 31 mars 2018, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Opinion sur la situation financière

À notre avis, l'état de la situation financière donne, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds de gestion de l'équipement roulant au 31 mars 2018, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le 18 juillet 2018

CPA auditeur, CMA, permis de comptabilité publique n°A126371

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. 925, Grande Allée Ouest Bureau 400
Québec (Québec) G1S 4Z4 Canada
Tél. : 418-624-3333, Téléc. : 418-624-0414
www.deloitte.ca

Résultats et excédent

De l'exercice terminé le 31 mars 2018

	BUDGET	2018	2017
REVENUS			
Location	91 287 154 \$	95 332 008 \$	92 572 148 \$
Réparations et entretien	5 676 512	5 760 874	6 282 766
Carburant	14 585 045	15 662 929	14 094 472
Contributions du gouvernement (note 3)	1 019 700	886 151	926 137
Autres	949 351	3 889 350	1 333 805
	113 517 762	121 531 312	115 209 328
Remises au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports	-	(5 200 000)	(6 600 000)
	113 517 762	116 331 312	108 609 328
CHARGES D'EXPLOITATION			
Pièces et autres frais d'exploitation (note 4)	18 586 244	22 114 337	20 660 190
Carburant (note 4)	14 240 045	15 655 690	13 613 486
Salaires et avantages sociaux	20 608 003	19 275 121	19 313 082
Loyers et entretien d'immeubles	6 449 005	6 436 994	6 148 004
	59 883 297	63 482 142	59 734 762
CHARGES D'ADMINISTRATION			
Salaires et avantages sociaux	6 752 697	6 315 947	6 240 745
Loyers et entretien d'immeubles	394 273	393 539	408 755
Entretien informatique	642 314	609 842	430 848
Frais de bureau	246 724	234 251	198 175
Télécommunications	734 329	697 205	571 270
Déplacements	468 700	414 420	370 687
Contrats de service et honoraires professionnels	275 748	261 808	371 936
Publicité et communication	54 700	24 530	23 646
Perfectionnement	273 600	410 209	250 787
Autres	724 785	3 536 479	1 052 400
	10 567 870	12 898 230	9 919 249
AMORTISSEMENT, MOINS-VALUE ET PERTE SUR DISPOSITION			
Amortissement et moins-value du matériel roulant lourd	18 754 238	17 674 578	17 291 060
Amortissement du matériel roulant léger	15 503 646	14 611 119	13 646 636
Amortissement des réservoirs et pompes	213 521	201 229	208 154
Amortissement des autres immobilisations corporelles	582 679	549 135	459 282
Amortissement du développement informatique	220 088	132 663	111 492
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	150 000	150 736	594 837
Perte sur disposition d'immobilisations destinées à la vente	250 000	252 922	115 665
	35 674 172	33 572 382	32 427 126
FRAIS FINANCIERS			
Intérêts sur marge de crédit	282 240	611 772	416 964
Intérêts sur dette à long terme	5 427 799	4 092 617	4 405 177
Amortissement des frais d'émission de la dette	198 384	184 376	185 170
Intérêts et frais bancaires	36 000	20 482	60 360
	5 944 423	4 909 247	5 067 671
	112 069 762	114 862 001	107 148 808
EXCÉDENT	1 448 000	1 469 311	1 460 520
EXCÉDENT CUMULÉ au début	12 762 084	12 774 604	11 314 084
EXCÉDENT CUMULÉ à la fin	14 210 084 \$	14 243 915 \$	12 774 604 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Situation financière

Au 31 mars 2018

	2018	2017
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse (découvert bancaire)	1 752 368 \$	(444 308) \$
Débiteurs (note 5)	13 017 287	11 768 554
Contributions à recevoir (note 6)	504 000	236 000
Travaux en cours	224 988	97 513
Immobilisations destinées à la vente	2 064 029	1 648 337
Frais d'émission reportés liés aux dettes	834 149	803 925
	18 396 821	14 110 021
PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	15 394 318	9 517 479
Intérêts courus à payer	578 376	778 177
Revenus perçus d'avance	2 271 915	1 947 676
Avances du Fonds de financement (note 9)	40 858 052	24 420 291
Dettes (note 10)	167 733 759	170 779 633
Contributions reportées (note 11)	109 271	455 612
	226 945 691	207 898 868
DETTE NETTE	(208 548 870)	(193 788 847)
ACTIFS NON FINANCIERS (note 13)		
Immobilisations corporelles (note 14)	217 848 959	201 905 286
Stocks de fournitures (note 15)	4 318 275	4 026 858
Charges payées d'avance	625 551	631 307
	222 792 785	206 563 451
EXCÉDENT CUMULÉ	14 243 915 \$	12 774 604 \$
OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (note 16)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Original signé

RICHARD DIONNE
Administrateur du Fonds

Original signé

MARC LACROIX
Sous-ministre des Transports, de la Mobilité durable
et de l'Électrification des transports

Variation de la dette nette

De l'exercice terminé le 31 mars 2018

	BUDGET	2018	2017
EXCÉDENT	1 448 000 \$	1 469 311 \$	1 460 520 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(45 128 000)	(53 454 981)	(31 394 282)
Amortissement et moins-value des immobilisations corporelles	35 274 172	33 168 724	31 716 624
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	150 000	150 736	594 837
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	1 350 000	2 256 705	3 461 550
	(8 353 828)	(17 878 816)	4 378 729
Acquisition de stocks de fournitures	(32 150 319)	(38 061 444)	(34 404 573)
Acquisition de charges payées d'avance	(553 693)	(625 551)	(631 307)
Transferts aux immobilisations destinées à la vente	1 007 921	1 935 143	1 353 790
Utilisation de stocks de fournitures	32 150 319	37 770 027	34 273 676
Utilisation de charges payées d'avance	553 693	631 307	553 693
	1 007 921	1 649 482	1 145 279
DIMINUTION (AUGMENTATION) DE LA DETTE NETTE	(5 897 907)	(14 760 023)	6 984 528
DETTE NETTE au début	(207 766 032)	(193 788 847)	(200 773 375)
DETTE NETTE à la fin	(213 663 939) \$	(208 548 870) \$	(193 788 847) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Flux de trésorerie

De l'exercice terminé le 31 mars 2018

	2018	2017
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent	1 469 311 \$	1 460 520 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement et moins-valeur des immobilisations corporelles	33 168 724	31 716 624
Stocks de fournitures	(291 417)	(130 897)
Charges payées d'avance	5 756	(77 614)
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	150 736	594 837
Virement des contributions reportées	(346 341)	(426 137)
Virement des frais d'émission reportés liés aux dettes	184 376	185 170
Virement des revenus perçus d'avance	(389 290)	(438 901)
	32 482 544	31 423 082
Variation des actifs financiers et des passifs reliés au fonctionnement		
Débiteurs	(1 248 733)	(2 899 195)
Contributions à recevoir	(268 000)	(122 561)
Travaux en cours	(127 475)	13 525
Immobilisations destinées à la vente	1 519 451	1 583 711
Frais d'émission reportés liés aux dettes	(214 600)	(113 701)
Créditeurs et charges à payer	5 876 839	(323 680)
Intérêts courus à payer	(199 801)	(151 672)
	5 337 681	(2 013 573)
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	39 289 536	30 870 029
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(53 454 981)	(31 394 282)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	2 256 705	3 461 550
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement en immobilisations	(51 198 276)	(27 932 732)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Revenus perçus d'avance	713 529	96 380
Avances du Fonds de financement	16 437 761	(1 482 919)
Dettes effectuées	38 328 028	27 498 026
Dettes remboursées	(41 373 902)	(29 697 618)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	14 105 416	(3 586 131)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE	2 196 676	(648 834)
TRÉSORERIE au début	(444 308)	204 526
TRÉSORERIE à la fin	1 752 368 \$	(444 308) \$
Intérêts payés au cours de l'exercice	4 904 304 \$	5 002 569 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

Au 31 mars 2018

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Fonds de gestion de l'équipement roulant a été constitué le 1^{er} avril 1998 par la Loi sur le ministère des Transports RLRQ, chapitre. M-28. Il est affecté au financement des activités de gestion de l'équipement roulant.

Les surplus accumulés sont versés au Fonds consolidé du revenu aux dates et dans la mesure que détermine le gouvernement.

En vertu des lois fédérale et provinciale de l'impôt sur le revenu, le Fonds de gestion de l'équipement roulant n'est pas assujéti aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers sont établis selon le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

La préparation des états financiers du Fonds de gestion de l'équipement roulant, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige le recours à des estimations et des hypothèses. Ces dernières ont des incidences à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges de l'exercice présentés dans les états financiers. Des estimations et des hypothèses ont été utilisées pour évaluer les principaux éléments, soit la durée de vie utile des immobilisations, leur valeur résiduelle, etc. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions établies par la direction.

Revenus

Les revenus de location sont constatés au fur et à mesure que les services sont rendus.

Les revenus de réparations sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilisation du profit à l'achèvement des travaux.

Les autres revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus, y compris les gains, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent.

Les contributions sont comptabilisées dans les revenus de l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui leur donnent lieu, dans la mesure où ils sont autorisés, où les critères d'admissibilité sont rencontrés et où une estimation raisonnable des montants en cause est possible.

Les revenus et les contributions relatifs au financement des immobilisations reportés sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont autorisés par le cédant et que tous les critères d'admissibilité sont atteints, sauf s'ils sont assortis de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les stipulations relatives à ce passif sont rencontrées.

Charges d'exploitation et autres charges

Les charges d'exploitation et autres charges comprennent le coût des ressources qui sont consommées dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Actifs financiers

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et, le cas échéant, du découvert bancaire.

Contributions à recevoir

Les contributions à recevoir sont constatées dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces contributions, dans la mesure où elles ont été autorisées, que l'entité a satisfait aux critères d'admissibilité, s'il en est, et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause.

Travaux en cours

Les travaux en cours représentent les réparations inachevées devant être facturées à la fin de celles-ci. Ils sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation, déduction faite des montants facturés. Le coût peut être constitué du coût direct de la main-d'œuvre ainsi que d'autres coûts directs.

Immobilisations destinées à la vente

Les immobilisations destinées à la vente sont évaluées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est constitué de la valeur comptable nette lors du transfert des immobilisations corporelles aux immobilisations destinées à la vente.

Passifs

Dette

Les emprunts liés à la dette sont comptabilisés au montant encaissé au moment de leur émission.

Les frais d'émission liés aux emprunts sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais d'émission reportés liés aux dettes.

Contributions reportées

Les rentrées grevées d'affectations d'origine externe sont constatées à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les ressources sont utilisées aux fins prescrites. Celles reçues avant l'exercice au cours duquel elles sont utilisées sont présentées à titre de contributions reportées jusqu'à ce que les ressources soient utilisées aux fins prescrites.

Les contributions du gouvernement relatives au financement des immobilisations reportées sont virées aux revenus au fur et à mesure que les stipulations relatives à ce passif sont rencontrées.

Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux, étant donné que le Fonds ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Actifs non financiers

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode d'amortissement linéaire, en fonction de leur durée de vie utile en tenant compte d'une valeur résiduelle exprimée en pourcentage du coût.

Les immobilisations en cours de construction, de développement ou de mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition.

	DURÉE DE VIE	VALEUR RÉSIDUELLE
Matériel et équipement	3 à 15 ans	0 % à 15 %
Développement informatique	5 ans	-
Améliorations locatives	5 ans	-

Réduction de valeurs sur immobilisations corporelles

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'entité de fournir des biens et services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattache à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'état des résultats. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Stocks de fournitures

Les stocks se composent de pièces et de carburant qui seront consommés dans le cours normal des opérations au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est calculé selon la méthode du coût moyen.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont le Fonds bénéficiera au cours du ou des prochains exercices. Ces frais sont imputés aux charges au moment où le Fonds bénéficiera des services acquis.

3. CONTRIBUTIONS DU GOUVERNEMENT

Les contributions proviennent du gouvernement du Québec. Ces sommes correspondent aux montants gagnés au cours de l'exercice et au virement des contributions reportées.

	2018	2017
Virement des contributions reportées, Véhicules électriques	346 341 \$	426 137 \$
Programme Roulez électrique	531 000	500 000
Programme Branché au travail	7 810	-
	886 151 \$	926 137 \$

4. CHARGES D'EXPLOITATION

	2018	2017
Pièces et autres frais d'exploitation		
Stocks au début	3 091 126 \$	3 078 632 \$
Achat de pièces, réparations externes, immatriculations et autres	22 379 880	20 672 684
Stocks à la fin	(3 356 669)	(3 091 126)
	22 114 337 \$	20 660 190 \$
Carburant		
Stocks au début	935 732 \$	817 329 \$
Achat de carburant, entretien et permis pétrolier	15 681 564	13 731 889
Stocks à la fin	(961 606)	(935 732)
	15 655 690 \$	13 613 486 \$

5. DÉBITEURS

	2018	2017
Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports	1 510 268 \$	706 949 \$
Autres ministères et organismes	5 442 676	4 898 809
Municipalités et autres	6 064 343	6 162 796
	13 017 287 \$	11 768 554 \$

6. CONTRIBUTIONS À RECEVOIR

	2018	2017
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles		
Programme Roulez électrique	504 000 \$	236 000 \$

7. EMPRUNT TEMPORAIRE

Le Fonds dispose d'une autorisation d'emprunt temporaire du ministère des Finances d'un montant maximal de 10 000 000 \$, au taux préférentiel de la Banque du Canada. Les intérêts sont payables le 30 juin et le 31 décembre de chaque année et l'emprunt est renouvelable le 31 mars 2023. Le taux d'intérêt au 31 mars 2018 est de 3,45 % (2,70 % en 2017).

8. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2018	2017
Fournisseurs	14 338 613 \$	8 473 968 \$
Taxes de vente	495 294	472 610
Salaires et avantages sociaux	560 411	570 901
	15 394 318 \$	9 517 479 \$

9. AVANCES DU FONDS DE FINANCEMENT

Le Fonds est autorisé, par décret du gouvernement du Québec, à contracter une marge de crédit de 75 000 000 \$, et ce, jusqu'au 31 mars 2020, auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement. Le taux d'intérêt quotidien correspond à la moyenne des taux des acceptations bancaires pour un mois, plus une marge de 0,3 %. Le taux au 31 mars 2018 est de 1,93125 % (1,21400 % en 2017).

10. DETTES

	2018	2017
FONDS DE FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC		
Billets portant intérêts à taux fixe, remboursables par versement annuel :		
5,788 %, 725 583 \$, échéant le 16 juillet 2018	725 583 \$	1 451 165 \$
5,065 %, 900 000 \$, échu le 1 ^{er} décembre 2017	-	5 400 000
4,418 %, 400 000 \$, échu le 1 ^{er} décembre 2017	-	2 800 000
4,542 %, 700 000 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2018	700 000	1 400 000
4,180 %, 540 000 \$, échu le 1 ^{er} juin 2017	-	4 320 000
4,340 %, 750 000 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2019	1 500 000	2 250 000
4,775 %, 233 333 \$, échéant le 17 mai 2024	1 633 333	1 866 667
3,724 %, 1 400 000 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2021	5 600 000	7 000 000
4,056 %, 600 000 \$, échéant le 16 juillet 2025	4 800 000	5 400 000
2,089 %, 450 000 \$, échu le 1 ^{er} juin 2017	-	450 000
3,122 %, 380 000 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2021	1 520 000	1 900 000
2,390 %, 433 333 \$, renouvelable le 1 ^{er} juin 2018	3 900 000	4 333 333
3,067 %, 400 000 \$, échéant le 1 ^{er} septembre 2023	4 000 000	4 400 000
1,941 %, 2 000 000 \$, échu le 1 ^{er} décembre 2017	-	2 000 000
2,757 %, 1 000 000 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2018	1 000 000	2 000 000
2,857 %, 750 000 \$, échéant le 1 ^{er} septembre 2023	8 250 000	9 000 000
2,857 %, 1 000 000 \$, échéant le 1 ^{er} septembre 2023	6 000 000	7 000 000
2,611 %, 875 000 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2019	1 750 000	2 625 000
2,577 %, 1 500 000 \$, échéant le 1 ^{er} septembre 2020	4 500 000	6 000 000
2,031 %, 1 750 000 \$, échéant le 21 août 2019	8 750 000	10 500 000
2,904 %, 2 000 000 \$, échéant le 1 ^{er} septembre 2024	14 000 000	16 000 000
2,218 %, 333 333 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2020	1 000 000	1 333 333
1,935 %, 2 200 000 \$, échéant le 1 ^{er} septembre 2025	17 600 000	19 800 000
1,577 %, 642 857 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2020	7 714 286	8 357 143
1,181 %, 300 000 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2019	600 000	900 000
1,329 %, 2 000 000 \$, échéant le 21 février 2020	4 000 000	6 000 000
2,194 %, 3 000 000 \$, échéant le 21 février 2024	18 000 000	21 000 000
2,740 %, 2 571 429 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2024	18 000 000	-
2,556 %, 2 000 000 \$, échéant le 1 ^{er} septembre 2027	20 000 000	-
Billet portant intérêts à taux fixe, remboursable par versement semestriel :		
1,493 %, 1 636 364 \$, échéant le 1 ^{er} septembre 2021	11 454 545	14 727 273
	166 997 747 \$	170 213 914 \$

10. DETTES (SUITE)

	2018	2017
SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES		
Effets à payer portant intérêts à taux fixe, remboursables par mensualités en capital et intérêt :		
2,150 %, 453 \$, échéant le 1 ^{er} novembre 2020	14 089 \$	19 168 \$
2,150 %, 562 \$, échéant le 1 ^{er} novembre 2020	18 500	23 774
2,150 %, 561 \$, échéant le 1 ^{er} janvier 2021	17 475	24 765
2,150 %, 776 \$, échéant le 1 ^{er} février 2021	26 292	34 934
2,370 %, 3 258 \$, échéant le 1 ^{er} septembre 2021	131 178	166 704
2,370 %, 1 072 \$, échéant le 1 ^{er} octobre 2021	44 149	55 816
2,370 %, 3 329 \$, échéant le 1 ^{er} novembre 2021	140 146	176 303
2,450 %, 1 137 \$, échéant le 1 ^{er} mars 2022	52 399	64 255
2,450 %, 563 \$, échéant le 1 ^{er} août 2022	28 240	-
2,450 %, 4 608 \$, échéant le 1 ^{er} août 2022	231 258	-
2,450 %, 621 \$, échéant le 1 ^{er} octobre 2022	32 286	-
	736 012	565 719
	167 733 759 \$	170 779 633 \$

Échéanciers de la dette au 31 mars 2018 :

2019	34 472 148 \$
2020	33 401 069
2021	28 260 420
2022	18 305 827
2023	14 784 772
2024 et suivantes	38 509 523
	167 733 759 \$

11. CONTRIBUTIONS REPORTÉES

	2018	2017
Solde au début	455 612 \$	881 749 \$
Virement	(346 341)	(426 137)
Solde à la fin	109 271 \$	455 612 \$

12. AVANTAGES SOCIAUX

Régimes de retraite

Les employés participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et au Régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels (RRAPSC). Ces régimes sont des régimes interemployeurs à prestations déterminées, administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances, et comportent des garanties à la retraite et au décès. Le Fonds de gestion de l'équipement roulant contribue à ces régimes pour une somme égale aux cotisations versées par les participants. Les obligations du Fonds de gestion de l'équipement roulant envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Les cotisations imputées aux opérations courantes s'élèvent à 1 574 076 \$ (1 536 769 \$ en 2017).

Vacances et congés de maladie

Les vacances et les congés de maladie du Fonds payés au gouvernement du Québec et constatés aux résultats de l'exercice s'établissent à 5 852 \$ (remboursement de 116 237 \$ en 2017).

13. ACTIFS NON FINANCIERS

Le Fonds de gestion de l'équipement roulant comptabilise les immobilisations corporelles et les autres actifs non financiers à titre d'actifs étant donné qu'ils peuvent servir à fournir des services dans des exercices ultérieurs.

14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Matériel et équipement	Développement informatique	Améliorations locatives	2018
COÛT				
Solde au début	381 449 753 \$	3 196 648 \$	466 646 \$	385 113 047 \$
Acquisitions	53 454 981	-	-	53 454 981
Dispositions	(10 108 105)	-	-	(10 108 105)
Transferts aux immobilisations destinées à la vente**	(10 995 438)	-	-	(10 995 438)
Solde à la fin	413 801 191	3 196 648	466 646	417 464 485
AMORTISSEMENT CUMULÉ				
Solde au début	180 259 430	2 723 734	224 597	183 207 761
Amortissement	32 985 124	132 663	50 937	33 168 724
Dispositions	(7 700 664)	-	-	(7 700 664)
Transferts aux immobilisations destinées à la vente**	(9 060 295)	-	-	(9 060 295)
Solde à la fin	196 483 595	2 856 397	275 534	199 615 526
VALEUR COMPTABLE NETTE	217 317 596 \$	340 251 \$	191 112 \$	217 848 959 \$*

* Comprend des immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur, pour un montant total de 574 641 \$ en matériel et équipement. Aucune dépense d'amortissement n'est associée à ces immobilisations.

** Les transferts aux immobilisations destinées à la vente n'ont aucun impact sur le flux de trésorerie.

14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SUITE)

	Matériel et équipement	Développement informatique	Améliorations locatives	2017
COÛT				
Solde au début	376 125 694 \$	3 063 416 \$	208 168 \$	379 397 278 \$
Acquisitions	31 002 572	133 232	258 478	31 394 282
Dispositions	(15 902 518)	-	-	(15 902 518)
Transferts aux immobilisations destinées à la vente**	(9 775 995)	-	-	(9 775 995)
Solde à la fin	381 449 753	3 196 648	466 646	385 113 047
AMORTISSEMENT CUMULÉ				
Solde au début	168 939 062	2 612 243	208 168	171 759 473
Amortissement	31 588 704	111 491	16 429	31 716 624
Dispositions	(11 846 131)	-	-	(11 846 131)
Transferts aux immobilisations destinées à la vente**	(8 422 205)	-	-	(8 422 205)
Solde à la fin	180 259 430	2 723 734	224 597	183 207 761
VALEUR COMPTABLE NETTE	201 190 323 \$	472 914 \$	242 049 \$	201 905 286 \$*

* Comprend des immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur, pour un montant total de 208 742 \$ en matériel et équipement. Aucune dépense d'amortissement n'est associée à ces immobilisations.

** Les transferts aux immobilisations destinées à la vente n'ont aucun impact sur le flux de trésorerie.

15. STOCKS DE FOURNITURES

	2018	2017
Pièces	3 356 669 \$	3 091 126 \$
Carburant	961 606	935 732
	4 318 275 \$	4 026 858 \$

16. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DROITS CONTRACTUELS

Obligations contractuelles

Dans le cadre de ses opérations, le Fonds s'est engagé à verser au cours du prochain exercice les montants suivants :

	2018	2017
Acquisitions d'immobilisations	30 875 290 \$	15 087 405 \$
Approvisionnement en biens et services	238 942	206 218
	31 114 232 \$	15 293 623 \$

16. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DROITS CONTRACTUELS (SUITE)

Droits contractuels

Dans le cadre de ses opérations, le Fonds a conclu différents contrats de location-exploitation en vertu desquels il recevra des sommes de la part de ses clients.

	Apparentés	Non-apparentés	2018
2019	37 761 421 \$	13 492 888 \$	51 254 309 \$
2020	33 836 086	12 808 541	46 644 627
2021	29 242 578	11 731 792	40 974 370
2022	23 989 620	10 262 886	34 252 506
2023	20 316 389	8 640 400	28 956 789
2024 et suivantes	50 853 341	25 504 444	76 357 785
	195 999 435 \$	82 440 951 \$	278 440 386 \$

17. APPARENTÉS

Le Fonds est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives. Les principaux dirigeants sont composés des membres du comité de direction ainsi que du sous-ministre du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, certains services de soutien administratif et technique fournis par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, dont la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable, ne sont pas comptabilisés dans l'état des résultats et excédent.

À l'exception des opérations présentées ci-dessus, le Fonds n'a effectué aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

**Centre de gestion
de l'équipement
roulant**

Québec 

www.cger.transports.gouv.qc.ca